



**PATINAGE
QUÉBEC**



Sanction de compétitions

Procédure et mise à jour 2025

La politique 21

Objectifs

La politique POL-21 encadre l'émission des sanctions pour l'organisation de compétitions de patinage artistique au Québec. Elle vise à assurer l'uniformité, l'équité et la qualité dans le processus d'attribution des sanctions, en définissant des critères clairs, des échéanciers précis et des règles strictes pour le respect des normes de Patinage Québec. Elle garantit également un suivi rigoureux et une conformité des événements aux règlements en vigueur.

**Accès via le site internet de Patinage Québec → sous l'onglet
Compétitions > Régionales**



PATINAGE QUÉBEC

Politique sur l'émission de sanctions de compétitions au Québec		
Code :	POL-21	La présente politique doit faire l'objet d'une révision annuelle.
Date d'approbation par le Conseil d'administration :	04/05/2013	
Date d'entrée en vigueur :	04/05/2013	
Modifiée le :	13/03/2015 05/05/2016 04/05/2017 27/06/2017 23/02/2018 19/03/2019 07/04/2020 23/06/2021 11/03/2022 04/05/2023 27/03/2024 07/05/2024 17/06/2024	
Publique / Privée :	Publique	
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Association régionale de patinage artistique au Québec <input type="checkbox"/> Club de patinage artistique au Québec	



SANCTION DE COMPÉTITIONS



Demande de sanction d'une compétition

Demande de sanction

- Formulaire de demande de sanction
- Autorisation de l'association régionale

Demande d'avis de compétition

- Formulaire SPLEX
- Réception et vérification de l'avis de compétition (par Patinage Québec)
 - Demande de modifications ou d'amendements
- Diffusion de l'avis de compétition sanctionné



1. Demande de sanction de compétition

Formulaire de demande de sanction

- A. Aller sur le site de [Patinage Québec](https://www.patinagequebec.com)
 - I. Sous l'onglet Compétition > renseignements généraux
 - II. Télécharger le formulaire et le remplir
- B. Transmettre le formulaire à votre représentant régional

ATTENTION : Vérifier que les dates de votre compétition ne font pas partie des **dates prohibées**.



AUTORISATION DE SANCTION 2024-2025

Numéro de sanction : _____

Type de compétition :

- Club
- Inter Clubs
- Inter Régions | Nbre régions invitées
- Inscrire régions invitées : _____
- _____
- _____
- Patinage Synchronisé
- Régionale
- Mes Premiers Jeux (une par région)

- Annexe 1- Patinage de compétition
- Annexe 2- Patinage STAR
- Annexe 3- Relève
- Annexe 4- Artistique
- Annexe 5 - Démonstration
- Annexe 6- Équipes
- Annexe 7- Éléments
- Annexe 8- Olympiques Spéciaux
- Annexe 9- Adulte

Nom de la compétition : _____

Club hôte : _____

Région hôte : _____

Date de l'événement : _____

Représentant (e) Technique : _____

Spécialiste de données en chef : _____

Spécialiste de données Informatique : _____

Nbre d'officiels techniques en 2023-2024 : _____

Nbre de Juges en 2023-2024 : _____

Nbre de Spécialistes de données en 2023-2024 : _____

Nbre total d'officiels en 2023-2024 : _____

Responsable de la demande : _____

No Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : X _____

Date : _____

Autorisation de la région hôte :

Responsable régional : _____

No Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : X _____

Date : _____

Vous devez maintenant remplir votre demande de sanction en ligne (Sport n Roll) pour la facturation

Patinage Québec :

Date de réception du formulaire d'autorisation : _____

Date de réception du paiement : _____

Sur réception de la facture par courriel vous devez transmettre le paiement et ce formulaire signé à :
Patinage Québec : 7665 Bd Lacordaire, Montréal, QC H1S 2A7
Formulaire autorisation régionale 2024-2025 - 15 mai 2024



Extrait Politique 21 : « Toute demande de sanction, pour toutes les compétitions à l'intérieur d'une région, doit être acheminée à l'association régionale où se tient la compétition, pour approbation. »



1. Demande de sanction de compétition

Les dates prohibées

PÉRIODE « A »	
Événements	Dates
AGA de Patinage Québec	7 au 10 mai 2026
Juin à août	Juin à août 2025 (compétition seulement)
Finales régionales	5 janvier 2026 au 1er février 2026
PÉRIODE « B »	
Dates des compétitions provinciales :	
Championnats québécois d'été 2025	7 au 10 août 2025
Souvenir Georges-Ethier 2025	18 au 21 septembre 2025
Championnats de la section Québec 2026 – Junior et Senior	6 au 9 novembre 2025
Championnats de sous-section Québec 2026 – Pré-Novice à Novice	
Championnats de la section Québec 2026 – Sans Limites à Novice	11 au 14 décembre 2025
Jeux du Québec 2026	27 février au 2 mars 2026
Championnats de patinage STAR de la section Québec 2026	19 au 22 mars 2026
Championnats de patinage Adulte de la section Québec 2026	27 au 29 mars 2026



1. Demande de sanction de compétition

Approbation par l'association régionale

Dates importantes :

- Pour les compétitions en septembre, votre demande de sanction doit être reçue par l'association régionale **au plus tard le 1^{er} juin.**
- Pour les compétitions d'octobre à décembre votre demande de sanction doit être reçue par l'association régionale **au plus tard le 15 juin.**

Des pénalités seront appliquées sur les demandes de sanction émises après les dates limites.



1. Demande de sanction de compétition

Approbation par l'association régionale

Lorsque la demande de sanction de compétition sera approuvée par votre association régionale, le responsable régional de compétitions doit :

- ✓ Envoyer le formulaire de demande de sanction signé, à Patinage Québec;
 - Envoi par courriel au coordonnateur de compétitions.
- ✓ Informer le club hôte que l'autorisation régionale a été transmise à Patinage Québec;

NB : Une demande de sanction approuvée, mais non signée ne sera pas considérée pour évaluation par Patinage Québec.

En cas de refus de l'association régionale :

- ❖ Le club qui n'accepte pas le refus de son association régionale peut faire appel à Patinage Québec pour une demande de révision de décision.
 - Le club aura 30 jours, suivant la réception du refus, pour faire une demande auprès de Patinage Québec.
 - La demande de révision peut être faite par courriel et envoyée au coordonnateur de compétition de Patinage Québec.



2. Formulaire d'avis de compétition

Une fois l'approbation reçue par votre association régionale, vous devez remplir le formulaire de demande d'avis de compétition :

1. Aller sur le site internet de Patinage Québec
 - Sous l'onglet Compétitions > Régionales

Vous serez redirigé sur le site internet



Sanctions de compétition

Toutes les compétitions de patinage artistique au Québec doivent être sanctionnées (approuvées) par Patinage Québec.

 [Calendrier des compétitions régionales – 2024-2025](#)

 [Calendrier des compétitions interrégionales – 2024-2025](#)

Demandes de sanctions

Toutes les demandes de sanctions de compétitions doivent respecter la politique 21.

 [Politique 21 – Émission de sanction 2024-2025](#)

 [Formulaire d'autorisation régionale 2024-2025](#)

 [Guide de procédure SPLEX](#)

[Formulaire demande de sanction en ligne sécurisée](#)



3. Avis de compétition

Demande de modifications

Une fois votre formulaire d'avis de compétition reçu par Patinage Québec :

A. *Le comité des compétitions fera l'étude du formulaire d'avis de compétition reçu.*

- **Si le comité** exige une modification ou des corrections à l'avis de compétition, une demande vous sera envoyée par courriel, par le coordonnateur de compétition.
- Vous devrez confirmer, par courriel, l'acceptation des corrections en renvoyant l'avis de compétition corrigé avec **la signature de représentant technique et du spécialiste de données en chef.**

Lorsque Patinage Québec fait une demande de modification à l'avis de compétition, celle-ci est sans frais additionnels.

AJOUT Politique 21 :

*Lorsque vous recevez votre avis de compétition de Patinage Québec, il est de votre responsabilité de vous assurer que les informations incluses sont correctes. Afin de confirmer la validité de l'avis, vous devrez obtenir la **signature du représentant technique et du spécialiste de données en chef** avant de renvoyer l'avis corrigé à Patinage Québec.*



3. Avis de compétition

Demande de modifications

Lorsque vous faites une **PREMIÈRE DEMANDE** de modifications auprès de Patinage Québec, celle-ci sera traitée **sans frais additionnels**.

- Toute demande de modifications doit se faire via le formulaire de corrections ou d'amendements disponible sur le site de Patinage Québec.
 - Sous l'onglet Compétitions > Régionales

AJOUT Politique 21 :

Toute demande additionnelle de modifications ou d'amendements à l'avis de compétition engendrera des frais, comme indiqué à la section 2.3.2.



FORMULAIRE : CORRECTION(S) AMENDEMENT(S)

À UNE SANCTION DE COMPÉTITION
À REMPLIR ET À RETOURNER À PATINAGE QUÉBEC

Nom de la compétition:	
Date de l'événement :	
Num. sanction :	
Personne ressource :	
Téléphone :	Courriel :
Club hôte :	
Région hôte :	AT
Représentant technique :	
Spécialiste de données en chef	

Description des corrections ou amendements: (Page, Point)

À L'USAGE DE PATINAGE QUÉBEC

APPROUVÉE PAR : _____

MOTIF(S) DES REFUS: _____

DATE : _____

VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE CETTE DEMANDE À VOTRE AVIS DE COMPÉTITION



3. Avis de compétition (sanctionné)

Lorsque votre avis de compétition aura été approuvé par le comité des compétitions, le coordonnateur de compétition vous enverra :

- ✓ Votre avis de compétition sanctionné;
- ✓ La facture de votre demande de sanction.

Lorsque vous aurez reçu votre avis de compétition sanctionné, vous pourrez le distribuer à vos clubs et/ou régions invités.

À NOTER QUE :

- Si l'avis de compétition publié et/ou distribué a été modifié sans l'autorisation de Patinage Québec, il y aura une pénalité de 250 \$ (plus taxes).
- Après la tenue de la compétition, une pénalité de 300 \$ (plus taxes) sera appliquée, si les critères de l'avis de compétition soumise par Patinage Québec n'ont pas été respectés



FORMULAIRE SPLEX



Formulaire SPLEX

Changements à considérer

Afin de rendre le processus de demande d'avis de compétition plus efficace et en règle, les changements suivants ont été faits au formulaire :

Pour les compétitions:

- **Mes premiers jeux**
- **Régionales**
- **Inter-régions**

1 seul avis de compétition sera à remplir. Vous ne pourrez sélectionner que les catégories autorisées pour ces compétitions

*Pour les **AUTRES** compétitions:*

1 seul avis de compétition sera à remplir. Vous ne pourrez sélectionner que les catégories autorisées pour ces compétitions



Conformité des sites internet



Site internet de compétition

Conformité

Pour être conforme, chaque compétition doit être représentée sur un site internet :

- avec les informations à jour de la compétition et le protocole suivi;
- où il est possible de déposer et/ou d'accéder aux documents et aux rapports de compétitions (si applicable).
 - Ordre de départ
 - Résultats
 - Classification détaillée
 - Identification des officiels



Exemple de site internet conforme Patinage Québec

Sous l'onglet Compétitions > Provinciales > Championnats québécois d'été > Ordre de passage et résultats

CHAMPIONNATS québécois d'été | 2024

Insérer un lien vers le protocole qui sera suivi pour la compétition

Pour chaque événement de compétition, **si applicable**, avoir un lien qui redirige vers:

- L'ordre de départ
- Les résultats de la compétition
- La classification détaillée
- La liste des officiels

PROTOCOLE

SENIOR

Messieurs

Programme Court	Ordre de départ
Programme Libre	Ordre de départ

Résultats

Classification détaillée	Officiels
Classification détaillée	Officiels

Dames

Programme Court	Ordre de départ	Horaire détaillé
Programme Libre	Ordre de départ	Horaire détaillé

Résultats

Classification détaillée	Officiels
Classification détaillée	Officiels

Couple

Résultats



Exemple de site internet conforme

Patinage Québec

Jeux régionaux

<p>Évé. 4:</p> <p>C – Juvénile Dames</p> <p>Les deux patineuses se qualifient aux Jeux de la Participation 2025 qui auront lieu les 1er et 2 mars à Trois-Rivières. Elles devront respecter les critères en vigueur.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ordre de départ• Résultats• Classification détaillée• Officiels
<p>Évé. 10:</p> <p>F – Juvénile Messieurs</p> <p>Le patineur se qualifie aux Jeux de la Participation 2025 qui auront lieu les 1er et 2 mars à Trois-Rivières.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ordre de départ• Résultats• Classification détaillée• Officiels
<p>Évé. 5:</p> <p>A – Novice Dames</p> <p>La patineuse se qualifie aux Jeux de la Participation 2025 qui auront lieu les 1er et 2 mars à Trois-Rivières.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ordre de départ• Résultats• Classification détaillée• Officiels

S'il s'agit d'une compétition de qualification, indiquer le nombre et la compétition pour laquelle les patineurs se qualifient.





PATINAGE
QUÉBEC